

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

Commentant le verset: «Et il (Abraham) dit: Seigneur, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe pas ainsi devant ton serviteur» (Béréchit 18, 3), le Talmud (Chabbat 127a) enseigne que «l'hospitalité est plus importante que l'accueil de la Présence divine». En effet, Abraham demanda à D-ieu d'attendre et il se précipita, afin de recevoir ses invités (les trois Anges). Nos Sages en concluent qu'il est effectivement plus important d'accueillir des invités que d'accueillir le dévoilement divin. Le Rambam, dans ses lois du deuil, au chapitre 14, paragraphe 2, tranche bien la Halakha en ce sens et commente: «Ce principe a été instauré par notre père Abraham, qui adopta une attitude de bonté. Il donnait à manger et à boire à ceux qui étaient de passage, puis il les accompagnait. En effet, l'hospitalité est plus importante que de recevoir la Présence divine, ainsi qu'il est dit: 'Il vit et voici qu'il y avait trois hommes' (Béréchit 18, 2).» Le Tikounei Zohar, quant à lui, à la fin du sixième Tikoun, rapportent les propos suivants de Rabbi Chimone: «Grand est le mérite de celui qui accueille des invités avec bienveillance, comme s'il recevait la révélation de la Présence divine». Or, ces propos semblent contredire ceux, précédemment cités, de la Guemara et de la Halakha, selon lesquels l'hospitalité est plus importante que l'accueil de la Présence divine! Certes, il est fréquent que les avis de nos Sages divergent, au sein même de la Guemara, ou encore entre la Guemara et le Zohar. En la matière, néanmoins, il est difficile de penser que le Tikounei Zohar va à l'encontre de la Guemara, car celle-ci se base sur un verset et cite, en outre, une action concrète, celle d'Abraham Avinou, établissant la valeur de l'hospitalité. Nous pouvons comprendre cette différence à partir celle qui existe entre Rabbi Chimone Ben Yo'haï et nous, concernant la perception de la Présence divine. En

effet, Rabbi Chimone Ben Yo'haï possédait cette perception en permanence. Il recevait, à tout moment, comme dit le Zohar, le dévoilement de «la face de l'Eternel D-ieu». Aussi, ce qui pouvait être qualifié, pour lui, de dévoilement de D-ieu, était-il, en fait, beaucoup plus élevé que notre propre perception. Ainsi, lorsqu'il enseigne que recevoir des invités est identique à accueillir la Chék'hina, il parle d'un dévoilement du divin relatif à sa perception, c'est-à-dire, bien supérieur à celui qu'il percevait au quotidien. En revanche, pour ceux qui ne sont pas parvenus à son immense grandeur, l'hospitalité est effectivement beaucoup plus grande que la perception de la Présence divine, telle que peut l'appréhender tout autre Juif. En l'occurrence, l'hospitalité est, pour chaque Juif, «plus importante que l'accueil de la Présence divine» grâce à la force qu'Abraham Avinou insuffla à tous, en «instaurant ce principe», comme dit le Rambam, et en montrant à chaque Juif de quelle manière il convient de recevoir des invités. Pour cette même raison, le Rambam précise qu'il «adopta une attitude de bonté», laquelle était l'attribut d'Abraham Avinou. Ainsi, il reçut ses invités en sorte que tous les Juifs soient à même de l'imiter, y compris ceux qui se trouvent dans une situation spirituelle particulièrement basse. C'est ainsi que nous pouvons, nous-mêmes, recevoir des invités, ce qui, pour nous, est «plus important que la perception de la Présence divine». Par son accomplissement, Abraham nous fit hériter de sa bonté, l'implanta et la grava en chaque Juif. Or, la Bonté est le premier de tous les sentiments, à l'origine de l'action concrète, qui est la finalité de l'homme. Ce comportement de bonté nous donnera, sans aucun doute, le mérite d'accueillir définitivement la Chék'hina, lors de l'ultime Délivrance, très prochainement.

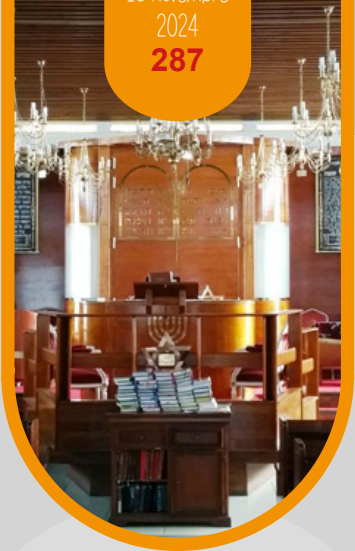
Collel

«Quels crimes les habitants de Sodome ont-ils commis?»

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam à Michaël Ben Léa Layani
à Fradji Haï Ben Zouiza Guedj à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun à Esther Bat Myriam Cohen

Vayéra
15 Hechvan 5785
16 Novembre
2024
287



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 16h51
Motsaé Chabbat: 18h00

- 1) C'est un commandement positif de rendre visite aux malades: les proches parents et les amis doivent le faire sur-le-champ et ceux qui ne sont pas de la famille après trois jours. Cependant, si quelqu'un est frappé subitement d'une grave maladie, tous sont tenus de se rendre immédiatement à son chevet.
- 2) L'obligation de rendre visite à un malade s'applique aussi à un personnage important et à une personne du même âge (qui, selon le Talmud, «prend un soixantième de la maladie»). Plus on multiplie les visites et mieux c'est, à condition de ne pas déranger le malade.
- 3) Celui qui rend visite à un malade ne s'assiéra pas sur un lit, une chaise ou un banc, car la Présence divine se trouve au-dessus de la tête du malade (d'après un avis rapporté par le Rama et admis par la coutume, c'est interdit seulement si le visiteur est plus haut que le malade).
- 4) On ne doit pas rendre visite à un malade durant les trois premières heures de la journée; puisqu'en général le malade se sent mieux à ce moment-là, le visiteur ne verra pas combien il est important d'implorer la miséricorde en sa faveur (de nos jours, la Halakha est différente: voir Yalkout Yossef Avélout 1, 3). On ne le visitera pas non plus durant les trois dernières heures de la journée; les douleurs étant particulièrement pénibles à ce moment-là, le visiteur pourrait renoncer à prier pour lui en le croyant perdu.

(D'après Choul'hane 'Aroukh
Yoré Dé'a, Simane 335)



Rabbi Raphaël Baroukh Tolédano, Rav de Meknès au Maroc (dont la Hiloula est le 18 'Hechvane), avait appris qu'à Oujda, il n'y avait pas d'école religieuse, et que les parents envoyaient leurs enfants à l'école laïque. Il en fut bouleversé et décida de se rendre dans cette ville pour pousser les responsables à fonder une école religieuse. Il fixa une entrevue avec eux un dimanche. Mais pendant Chabbath, il tomba malade et dut s'aliter et renoncer à ce voyage long et fatigant. Les heures passèrent, et tout à coup Rabbi Baroukh sauta de son lit. Comment pouvait-il se permettre d'être malade, alors que les Enfants d'Israël n'étudiaient pas la Tora, et n'étaient pas éduqués dans la foi juive? Il annonça qu'il se sentait mieux, et qu'il partait! Les supplications furent inutiles, il loua une voiture, paya au chauffeur un supplément pour qu'il l'amène rapidement à la gare, et cela lui permit d'attraper son train à la dernière minute. Quand le train s'arrêta à Oujda, sa fatigue et sa maladie disparurent, et il fut rempli de l'énergie de la jeunesse. Il rassembla les responsables de la communauté et prononça devant eux un discours sur la nécessité d'une éducation enracinée dans la Thora. L'auditoire approuva, et le pria de manger quelque chose, mais Rabbi Baroukh annonça d'un ton décisif qu'il ne mangerait rien avant qu'une décision ait été prise. Les responsables commencèrent à argumenter que personne ne savait ce que réservait l'avenir, que ce n'était pas le moment de fonder une nouvelle école, et qu'il fallait attendre un peu... Rabbi Baroukh entendit tout cela sans réagir, et ils virent tout à coup que des larmes s'étaient mises à couler de ses yeux. «Qu'avez-vous, Rabbi?», demandèrent-ils effrayés. Il répondit: «Comme mes paroles n'ont pas été entendues, j'ai peur de ne pas avoir assez de crainte du Ciel, car les Sages ont dit que quiconque a la crainte du Ciel, ses paroles sont entendues...» L'assemblée fut bouleversée, et il fut décidé sur le champ de construire une école où l'on enseignerait la Thora!

Réponses

A propos de la méchanceté des habitants de Sodome et Amorah (Gommorrhé), il est dit: «L'Éternel dit: "Le cri de Sodome et de Amorah est grand כי-רבבה (Ki Rabba) et leur perversité est excessive» (Béréchit 18, 20). Nos Sages rapportent différents commentaires pour décrire la perversion de gens de Sodome, parmi lesquels: 1) **La cruauté**: Hachem entendit la plainte d'une jeune femme torturée à mort pour avoir donné à manger à un pauvre. En effet, le Talmud [Sanhédrin 109b] raconte qu'il y avait une jeune femme qui apportait du pain aux pauvres dans une cruche pour que les habitants de Sodome ne le voient pas. L'affaire fut révélée, et ils l'enduisirent de miel et la placèrent sur le mur de la ville, et les frelons vinrent et la consommèrent. Et c'est le sens de ce qui est écrit: «L'Éternel dit: "Le cri de Sodome et de Amorah est grand כי-רבבה (Ki Rabba).» Le terme רבבה (Rabba grand) fait allusion à ריבה (Riba - jeune femme). C'est à cause de ce péché que le sort du peuple de Sodome a été scellé. Cette jeune femme n'était autre que la fille de Loth [Pirké DéRabbi Eliézer 25]. Ainsi, s'exprime le Prophète: «Or, voici quel a été le crime de Sodome, ta sœur: l'orgueil d'être bien repue et d'avoir toutes ses aises s'est trouvé en elle et en ses filles, et elle n'a pas soutenu la main du pauvre et du nécessiteux. Elles ont été hautaines, elles ont commis des abominations devant moi. Je les ai fait disparaître, quand j'ai vu cela.» (Ezéchiél 16, 49-50). 2) **La dépravation des mœurs**: Le Midrache [Béréchit Rabba 49, 5] suggère le rapprochement des deux mots רבבה, dont l'un est employé ici, l'autre à propos du Déluge – «D-ieu vit que le Mal de l'homme était important sur terre כי-רבבה רעת האדם בארץ (Ki Rabba Raat HaAdam BaArets)» (Béréchit 6, 5) – pour conclure que les habitants de Sodome récidivèrent et commirent les mêmes iniquités que les contemporains du Déluge (voir Rachi sur Béréchit 19, 5). Ceux-ci furent châtiés par un déluge d'eau, ceux-là par un déluge de feu. Le Ohr Ha'Haïm rapporte en se basant sur le Midrache [Béréchit Rabba 50, 5], que les habitants de Sodome avaient des instincts homosexuels, et c'est la raison pour laquelle ils ont couru après les anges qui avaient un aspect humain afin de satisfaire leurs instants abominables. 3) **La cupidité**: La faute des habitants de Sodome s'exprimait par le fait qu'ils étaient jaloux de leur propre bien et dépourvus de tout sentiment généreux envers l'autre, comme l'enseigne la Michna [Avot 5, 10]: «[Il y a celui qui dit:] ce qui est à moi, est à moi, et ce qui est à toi, est à toi. C'est la mesure intermédiaire et certains disent que c'est la manière d'agir des habitants de Sodome.» Les gens de Sodome étaient les plus riches de leur temps car le sol de la région était extrêmement fertile. Il recelait en outre des gisements d'or, d'argent et de pierres précieuses. Lorsqu'un résident de Sodome envoyait son esclave cueillir un légume dans son jardin, celui-ci découvrait de l'or sous terre. L'abondance dont jouissaient les habitants de Sodome ne les conduisit pas à une gratitude accrue envers Hachem; au contraire, ils placèrent toute leur confiance dans leurs richesses et rejetèrent la domination du Créateur. Obsédés par la crainte égoïste de voir leur richesse s'amoinrir, ils n'admirent pas d'étranger dans leur pays. Ils protégeaient si jalousement leurs possessions que tous les arbres poussant sur le domaine public furent élagués afin qu'aucun oiseau ne puisse en profiter [Pirké DéRabbi Eliézer 25]. Ils se donnèrent des lois conformes à cet esprit. Elles stipulaient: a) Tout étranger découvert dans la région pourra être dépouillé de son argent et maltraité [Béréchit Rabba 50, 10]. b) Il est du devoir des juges de Sodome de veiller à ce que chaque voyageur quitte le pays dépouillé de tous ses biens. c) Toute personne surprise à nourrir un pauvre ou un étranger sera mise à mort. d) Quiconque invitera des étrangers à un mariage sera dépouillé des vêtements qu'il porte [voir Sanhédrin 109a].

Notre Paracha décrit en son début le dévoilement divin que connut Abraham au troisième jour de sa Mila: «L'Éternel se révéla à lui dans les plaines de Mamré, tandis qu'il était assis à l'entrée de sa tente, pendant la chaleur du jour» (Béréchit 18, 1). Au sujet du lieu du dévoilement divin («dans les plaines de Mamré»), Rachi commente au nom du Midrache [Béréchit Rabba 42, 8]: «C'est Mamré qui l'avait conseillé à propos de la Mila. Aussi est-ce sur ses terres que D-ieu S'est révéla à Abraham.» Mamré מַמְרֵא était l'un des trois amis d'Abraham, comme l'enseigne le Texte: «Celui-ci (Abraham) demeurait dans les plaines de Mamré l'Amorréen, frère d'Echkol אֶשְׁכּוֹל et d'Aner עֶנֶר, lesquels étaient les alliés בְּעָלֵי בְרִית (Baalé Brit) d'Abraham» (Béréchit 14, 13) [Puisqu'Abraham demeurait dans les plaines de Mamré, il est donc normal qu'Hachem se soit dévoilé à lui en ce lieu. En fait, cette précision, en apparence superflue, vient nous apprendre que le dévoilement divin ne s'est pas restreint à la plaine sur laquelle était dressée la tente d'Abraham mais s'est également accompli dans toutes les plaines de Mamré, en récompense de son conseil – Kli Yakar. Mamré mérita un tel privilège conformément au principe «Mida Kénéguéd Mida» (Mesure pour Mesure). En effet, il perçut dans son esprit la Mitsva de la Mila avant que celle-ci ne soit ordonnée à Abraham – à l'instar d'Abraham qui apprit toute la Thora avant qu'elle ne soit donnée – Béréchit Rabba 61. Aussi, conseilla-t-il au Patriarche un enseignement issu de «sa part dans la Thora». C'est pour cela qu'Hachem se dévoila «dans sa part», ses terres – Hatam Sofer. La perfection à laquelle accéda Abraham grâce à Mila – «Abraham n'est appelé parait qu'après s'être circoncis» (Nédarim 31b), lui valut le mérite d'avoir réparé la faute d'Adam Harichone. Aussi, trouvons-nous dans notre Texte l'allusion à «l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal»: אֵלֶנִי (Eloné) est formé des mêmes lettres que אֵילֶן (l'Arbre – de la Connaissance) et מַמְרֵא (Mamré) à la même valeur numérique (281) מוֹב רַע (Tov Ra - Bien et Mal) – Makhsof HaLavane]. Le Midrache enseigne [Tanhouma Vayétra 3]: «D-ieu ne néglige pas la récompense à donner aux Créatures. Abraham avait trois amis: Aner, Echkol et Mamré. Lorsque D-ieu lui a ordonné de se circoncire, Abraham est parti recueillir les conseils de ses amis. Il vint chez Aner et lui dit: "Ainsi D-ieu m'a dit". Aner lui répondit: "Est-ce que tu veux te rendre invalide? Les proches des rois que tu as tués viendront et te tueront sans que tu ne puisses t'enfuir". Il le quitta pour aller voir Echkol. Il lui dit: "Ainsi D-ieu m'a dit". Echkol lui répondit: "Tu es âgé, et si tu te circoncis, tu vas perdre beaucoup de sang et mourir. Il le quitta pour aller voir Mamré. Il lui dit: "Ainsi D-ieu m'a dit". Mamré lui répondit: "Sur cela tu demandes un avis? N'est-ce pas Lui qui t'a sauvé de la fournaise, qui t'a fait tant de miracles et t'a sauvé des Rois qui sans sa Bonté et sa Puissance t'auraient tué? Il a épargné tes deux-cent-quarante-huit membres et tu t'interroges sur un petit bout de peau d'un seul membre? Fais selon Ses ordres! D-ieu dit alors: "Tu lui as donné le juste conseil, Je ne me révélerai à lui que sur tes terres.» [Dans le nom même de מַמְרֵא Mamré, se cache l'allusion aux différents arguments de son conseil: מַמְרֵא est formé à partir des initiales de: מִלָּה מְלִכִּים רֵעוֹן אֵשׁ (Mila, Rois, famine, feu) – Rabbénu Bé'hayé sur Béréchit 14, 12]. Le Daat Zékénim MiBaalé Ha-Tossafot demande: «Comment est-il concevable qu'un homme aussi important et Tsaddik qu'Abraham Avinou, qui a surmonté les dix épreuves avec succès, vienne demander conseil avant d'accomplir un ordre d'Hachem qui lui a été donné de façon très explicite?» Il répond de trois manières différentes: 1) En réalité, le conseil que demande Abraham Avinou n'est certainement pas s'il faut pratiquer la Mila ou pas, mais plutôt s'il faut le faire dans l'intimité ou publiquement. Mamré lui conseilla de le faire en public afin d'inspirer le Monde entier à imiter son acte. 2) Abraham partit demander conseil à ses amis, car il ne savait pas sur quelle partie du corps il fallait pratiquer la Mila. Seul Mamré lui indiqua l'endroit exact où s'opère l'acte de la circoncision. 3) Abraham devait, selon l'ordre divin, pratiquer la Mila sur tous les mâles de la maison. Ne pouvant prévoir leur réaction et craignant qu'ils ne refusent l'ordre divin, il demanda conseil à Aner et Echkol qui ne lui fut d'aucune aide. Mais Mamré lui conseilla de commencer la Mila par lui et Ichmaël, afin que les autres suivent.